Garonne développement
NOUS PENSONS L'HABITAT DE DEMAIN

MIDI-PYRÉNÉES
Unis pour l'autonomie

Toulouse, le 30-06-2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pose de 1ère pierre de la Résidence Azellia - Ecoquartier Toulouse Aeropace le 30 juin 2025 : de l'habitat intergénérationnel et habitat inclusif pour des personnes en situation de handicap

En 2020, le Groupe des Chalets a remporté la consultation OPPIDEA (SEM d'aménagement de Toulouse Métropole) sur la ZAC Toulouse Aerospace sur le lot 13B2, sur lequel est identifié le GIHP Midi-Pyrénées (Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques) comme coordinateur du projet interassociatif HIP HOPE.

Le cahier des charges présenté par OPPIDEA est né de la rencontre de deux dynamiques : le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques Midi Pyrénées (GIHP), représenté par le docteur Catherine Cousergue, et qui portait le projet interassociatif de développer un habitat adapté (tout type de handicap, dont handicap moteur, neurologique ou maladie neuro-dégénérative) et favorisant l'inclusion sociale des résidents dans la vie de la résidence et du quartier ; Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse, investies de longue date en faveur d'une métropole inclusive et accessible à tous sur l'ensemble des maillons de la chaîne de déplacement.
Ce projet, situé dans une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) avec une forte collaboration des associations locales engagées dans le domaine du handicap, incarne une approche coopérative en mobilisant divers acteurs du territoire, et favorisant l'inclusion sociale des résidents dans la vie de la résidence et du quartier.
La résidence, inclusive et intergénérationnelle, vise à innover dans la réponse aux besoins de logements et d'accompagnement pour différents publics avec, au premier plan, la qualité d'usage et la qualité architecturale avec un coût abordable tout en s'inscrivant dans la transition écologique.

Cette ambition a été saluée par l'Etat par la délivrance en 2023 du label « Engagés pour la qualité du logement de demain » du GIP Europe des projets architecturaux et urbains**,** la résidence Azellia s'inscrit également dans la démarche **BDO niveau Bronze** d'Envirobat.

Contact presse – Brigitte Delorme - T. 05 62 13 25 05 / 06 20 87 65 32 - bdelorme@groupedeschalets.com

La destination des logements est variée, logements Seniors, PSLA, locatifs familiaux et logements destinés à des personnes en situation de handicap moteur.
L'opération est reliée au réseau de chaleur de la ZAC. Avec une superficie de parcelle de 2839m², ce projet s'inscrit pleinement dans une dynamique territoriale ambitieuse au service de l'inclusion et de l'innovation sociale.

« Nous sommes fiers de contribuer à la création de ce nouvel Ecoquartier Toulouse Aerospace ! Un quartier où il fera bon vivre, aux espaces verts généreux, à l'urbanisme de qualité et qui propose une diversité de programmes et d'usages. Nous offrons aux familles la possibilité d'être locataires ou propriétaires d'un bien à proximité des commerces, d'établissements culturels, de transport notamment la future Ligne C de métro, d'une zone économique et d'espaces naturels et sportifs. Notre équipe de proximité et notre syndic accompagneront au quotidien les nouveaux habitants qui pourront contribuer à l'émergence de la vie de ce nouvel Ecoquartier, Azellia se voulant ***créatrice de valeurs*** *pour le territoire et ses habitants. »*
Dominique Coquart, Président de la SA des Chalets.

La résidence inclusive du lot 13B2 –ZAC Aerospace : une opération exemplaire d'habitat inclusif pour personnes en situation de handicap au sens de la loi ELAN et du décret de juin 2019

L'article 129 de la loi ELAN institue le modèle « d'habitat inclusif », qui désigne dans le parc HLM un mode d'habitation regroupé ou mixte qui permet à des personnes âgées ou handicapées de vivre ensemble, entre elles, ou avec d'autres personnes valides, en cohérence avec le projet de vie sociale et partagée.
Le Décret n°2019-629 du 24 juin 2019 et l'arrêté du 24 juin 2019 relatif au cahier national du projet de vie sociale et partagée font état des attendus de ce « projet de vie sociale et partagée ».

La résidence Azellia propose **58 logements**, répartis comme suit :
- **19 logements destinés à des personnes en situation de handicap, ainsi qu'un 1 appartement qui sera un espace collectif. Ceci est le projet d'habitat Inclusif « Hip Hope ». 3 autres logements pour le test de vie en milieu ordinaire pour des personnes cérébrolésées seront gérés par un établissement médicosocial, l'Union Cépière Robert Monnier.**
- **10 logements « Chalets Seniors » labellisés Habitat Senior Services (HSS) Plus**
- **20 logements locatifs familiaux**
- **5 logements en accession, dispositif PSLA (Location-Accession)**

Azellia, une résidence accessible permettant le respect des usages propres à chaque type de public et une qualité d'usage et confort d'usage des logements pour tous

Un travail spécifique a été mené sur l'accessibilité de la résidence. En termes de configuration de l'espace au niveau de la résidence, le fondement de la mise en oeuvre de la mixité sociale et intergénérationnelle réside dans la fluidité et dans l'équilibre entre l'espace collectif et l'espace privé.

« Habitat Inclusif », des logements adaptés au handicap
Une réflexion spécifique sur l'accessibilité et l'adaptation des logements dédiés aux personnes en situation de handicap a été menée entre le GIE Garonne Développement, le maître d'œuvre et le GIHP.

Le public cible de la résidence Azellia sera constitué de personnes autonomes en situation de handicap (tout type de handicap, dont une majorité de résidents porteurs de handicap moteur ou neurologique ou d'une maladie neurodégénérative, et/ou une déficience visuelle).
Les futurs locataires en situation de handicap seront identifiés en lien avec le GIHP Midi-Pyrénées et les différentes structures associatives représentant les personnes en situation de handicap et parties prenantes du projet (ADIM'S, AFM-Téléthon, APF France Handicap, …). En effet, ce sont ces structures qui possèdent l'expertise nécessaire pour s'assurer de la cohérence entre les besoins du public et les logements adaptés proposés. Une convention est en cours de finalisation entre la SA des Chalets et le GIHP Midi-Pyrénées à ce sujet.

Chalets Seniors, une offre de logements dédiés aux Seniors

Face au vieillissement de la population, le Groupe des Chalets s'engage depuis plusieurs années en faveur du maintien à domicile des Seniors en proposant une solution d'habitat destinée aux personnes retraitées autonomes et souhaitant être accompagnées dans leur vieillissement « Chalets Seniors ».
Ce type d'habitat favorise le maintien à domicile des Seniors et vise à rompre l'isolement et à favoriser le lien social au sein de la résidence ainsi qu'en lien avec la commune. Il représente une solution intermédiaire entre un logement classique (non adapté, présentant des risques d'isolement) et un placement en établissement spécialisé – EHPAD (en cas de dépendance).

Le public cible des logements « Chalets Seniors » de la résidence Azellia concerne les Seniors autonomes (Groupe Iso- Ressources GIR 5 et 6), **dans l'objectif de les accompagner le plus longtemps possible à domicile.**
A ce titre, le critère d'âge sera les personnes de 60 ans et plus. Ce critère s'explique car cette offre se situe dans le champ de la prévention et car elle est en cohérence avec les instances compétentes sur les Seniors regroupées dans la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.
Les logements seront **labellisés Habitat Senior Services Plus**.

L'objectif pour le Groupe des Chalets est bien de répondre au vieillissement de la population et des locataires, en créant une offre de logements dédiés.
Outre l'accessibilité et l'adaptation du bâti (parties communes et logements), des services sont apportées aux Seniors, dans le cadre de d'un projet de vie sociale pour la résidence. Ce projet de vie sociale est travaillé selon deux grands axes : **le lien social et la prévention,** en fonction du contexte local, des besoins et envies des habitants et en lien avec la Collectivité.

Fort de cette stratégie Seniors développée depuis 2008, le Groupe des Chalets a choisi de s'engager dans la démarche de certification du Label national « Habitat Senior Services », porté par DELPHIS car le label répond aux grands enjeux de la stratégie « Chalets Seniors » du Groupe des Chalets. Par ailleurs, le Groupe des Chalets ayant développé une offre importante de service travaillés en partenariat avec les Collectivités, le Groupe des Chalets a fait le choix du Label « Habitat Senior Services (HSS) *Plus* ».
Le Label HSS Plus a été obtenu par le Groupe des Chalets en février 2020. Il a été renouvelé en février 2023, suite à un audit externe, avec la mention « confirmé ».

Une offre de logements diversifiée avec également des logements locatifs familiaux et des logements en accession (PSLA)

La résidence Azellia propose également des logements locatifs familiaux et en accession à la propriété grâce au dispositif PSLA.
Les typologies de logement familial « classique » sont définies en fonction des besoins identifiés. Le Groupe des Chalets attache une grande importance à la gestion locative qui l'a conduit à se doter de 3 agences réparties sur le territoire de la Métropole toulousaine. Il souhaite ainsi offrir aux familles le meilleur service et répondre à leurs besoins dans un objectif permanent de proximité.

La Location-Accession

La location-accession est une solution qui offre de nombreux avantages : répondre aux besoins de la population active désireuse de devenir propriétaire, contribuer au dynamisme des territoires par l'apport de nouveaux habitants et répondre aux enjeux des collectivités en termes de diversité urbaine, sociale et renouvellement urbain.
Le Groupe des Chalets, référent de l'habitat social en Occitanie, pionnier dans le développement du dispositif de location-accession, commercialise 200 logements en accession par an.
Avec le Prêt Social Location-Accession (PSLA), les ménages sous plafonds de ressources peuvent accéder à la propriété de manière progressive. Simple, adapté et sans risque, ce dispositif propose des prix de vente parmi les plus compétitifs du marché.

La Location-Accession, un dispositif en 2 phases :

Phase locative : Au cours de la première phase, le ménage occupe le logement et verse une redevance composée d'une indemnité d'occupation (équivalent d'un loyer) et d'un complément d'épargne « la part acquisitive ».

Phase acquisitive : A l'issue de la phase locative dont la durée est limitée à 2 ans, le ménage lève son option d'achat et devient ainsi propriétaire de son logement.

Les atouts du PSLA

- Un prix de vente plafonné (inférieur de 20 à 25 % aux prix du marché)
- Un taux de TVA réduit (5,5 %)
- Une exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pendant les 15 premières années
- Pas d'appel de fonds durant la durée des travaux
- Frais de notaire réduit
- Une solution sécurisée : garantie de rachat et de relogement
- La possibilité de bénéficier du prêt à taux zéro (PTZ)

Zoom sur la démarche inclusive inscrite dans les priorités nationales et la dynamique partenariale et ouverte sur le quartier

L'habitat inclusif : un projet de vie sociale et partagée bénéficiant d'une Aide à la Vie Partagée (AVP)

Comme précisé dans le projet HIP HOPE rédigé par le GIHP Midi-Pyrénées et ses associations partenaires :

« Pour le GIHP et l'ensemble des associations partenaires, l'habitat inclusif pour les citoyens en situation de handicap vise à offrir une solution entre la vie isolée à domicile et la vie en collectivité dans un cadre médico-social. Ainsi, le lieu de vie que la personne va s'approprier, personnaliser, est un espace privé, un «chez soi immergé dans la vie sociale ordinaire » permettant de :

• Choisir ses activités, en fonction de son propre rythme de vie ;
• Participer et contribuer à la vie de la Cité, selon le désir de chacun ;
• Bénéficier d'un accompagnement adapté, si nécessaire.

En effet, les idéaux de la société inclusive ne se positionnent plus par une mise à l'écart au sein d'une institution, mais bien dans une évolution de l'offre ouverte sur la vie dans la cité, dans une démarche de solidarité engageant tous les acteurs de terrain existants, pour un environnement social et solidaire.

Ce projet citoyen sera construit et se pilotera avec la présence active et décisionnelle des personnes en situation de handicap, en fonction de leurs attentes, de leurs projets de vie respectifs et, éventuellement, leur proche entourage.

HABITER CHEZ SOI, DANS LA CITE, en bénéficiant d'une inclusion sociale par la culture, l'éducation populaire et la solidarité, c'est l'enjeu du projet d'HABITAT INCLUSIF, PARTICIPATIF, PARTAGE ET ACCOMPAGNE coordonné par le GIHP Midi-Pyrénées

Les habitants en situation de handicap, comme les autres habitants, seront des personnes désireuses de :

• partager un projet de vie entre citoyens,
dans un esprit de coopération et lien social et à l'environnement
• participer activement aux échanges entre habitants de la résidence et du quartier, à la mise en place de la charte de vie, …

Il s'agit d'un projet :

• solidaire avec des équipements collectifs accessibles à tous : salle polyvalente, terrasse et jardins,
• social, culturel et citoyen : jardin partagé permettant la rencontre des habitants du quartier et la mixité des publics, des activités culturelles et d'éducation populaire, ...
• durable avec des choix énergétiques raisonnés pour réduire le coût environnemental.

Contact presse – Brigitte Delorme - T. 05 62 13 25 05 / 06 20 87 65 32 - bdelorme@groupedeschalets.com

LES 3 SPECIFICITES DU PROJET HIP HOPE

1. Il s'adresse à des personnes avec tout type de handicap, dont une majorité sont des personnes avec un handicap moteur ou neurologique, ou une maladie neurodégénérative, et/ou une déficience visuelle ;
2. Il vise l'inclusion sociale par la culture, l'éducation populaire, et la solidarité (entraide mutuelle) et se situe dans le champ des innovations sociales ;
3. Sur le plan des innovations technologiques, ce sera un « living lab » pour les aménagements et aides techniques, équipements technologiques, des logements PMR et des espaces communs. »
Une fois la livraison de la résidence, cette dynamique se traduira dans l'élaboration d'un projet de vie sociale et partagée avec les locataires en situation de handicap. Ce projet de vie sociale et partagée sera piloté par La Ligue de l'Enseignement 31. Un financement, intitulé AVP, Aide à la Vie Partagée, est déjà acté par le Conseil Départemental 31 et la CNSA. Il sera versé à la Ligue de l'Enseignement, à l'installation des premiers locataires.

L'espace collectif dédié aux résidents en situation de handicap

Une résidence inclusive implique la présence d'espaces collectifs permettant d'accueillir le personnel intervenant auprès des résidents en situation de handicap et d'offrir des espaces collectifs pour les moments de vie du quotidien. **Un espace collectif équivalent d'un T3 de 60 m² environ sera dédié à cette fonction. La gestion de cet espace sera assurée par La Ligue de l'Enseignement 31,** au titre de sa prise « en charge du volet vie sociale et partagée visant l'inclusion sociale par la culture et l'éducation populaire » (cf projet Hip Hope).

Les espaces communs de la résidence : un véritable levier pour la démarche inclusive

L'espace privatif étant un espace intime et préservé, ce sont les espaces communs de la résidence qui doivent favoriser les rencontres et les échanges entre locataires, afin de développer une véritable démarche inclusive.

Les espaces collectifs extérieurs : le jardin partagé en cœur d'îlot et la terrasse en R+4

Le jardin représente un espace de mixité sociale et intergénérationnelle partagé entre l'ensemble des habitants de la résidence. Il sera pensé comme un lieu d'animation sociale favorisant les liens sociaux de proximité, les échanges, la solidarité, les initiatives citoyennes entre personnes d'origine géographique, de milieux sociaux et d'âges différents. Afin de s'assurer de la réussite de cet espace partagé, un partenariat avec le Lycée Agricole d'Auzeville sera mis en place pour la conception et le suivi de ces espaces collectifs extérieurs.
La terrasse en R+4 ouverte à tous les habitants de la résidence avec des plantations, un solarium / tonnelle avec vue sur la Piste des Géants et le jardin du cœur d'îlot favorisera les échanges entre habitants.

L'espace de Vie Sociale (EVS) : un équipement structurant de quartier intégré à la résidence

Outre l'espace dédié aux résidents en situation de handicap, le projet intègre une proposition de lieu destiné à initier une dynamique à l'échelle du quartier : un EVS, Espace de Vie Sociale, agréé par la CAF de la Haute-Garonne.
Cet équipement sera d'une surface totale de 230 m² et composé de plusieurs espaces.
De manière générale, cet espace devra répondre à de grandes orientations : intégration au tissu urbain du quartier afin de créer une dynamique dans son fonctionnement, aussi bien avec les structures extérieures qu'avec les autres habitants du quartier. Il doit à la fois être tourné vers la résidence pour favoriser la participation de tous les locataires, mais aussi ouvert vers le quartier afin de permettre des échanges entre l'intérieur et l'extérieur de la résidence.

LES PARTENARIATS

Comme précisé dans le projet HIP-HOPE rédigé par le GIHP Midi-Pyrénées :
Le décret n° 2019-629 du 24 juin 2019 relatif aux diverses dispositions en matière d'habitat inclusif pour les personnes handicapées et l'arrêté du 24 juin 2019 spécifie les quatre dimensions à déployer dans **tout projet de logement inclusif et participatif :**
- **la veille et la sécurisation de la vie à domicile ;**
- **le soutien à l'autonomie de la personne ;**

• le soutien à la convivialité ;
• l'aide à la participation sociale et citoyenne.
Ces quatre axes en interaction seront modulés selon les souhaits de chacun. Chaque partenaire interviendra dans son cadre de référence.

Le GIHP Midi-Pyrénées, à l'initiative du projet HIP HOPE, coordonne les acteurs, chacun porteur d'un projet distinct interconnecté :
Associations représentant les personnes en situation de handicap parties prenantes du projet : AFM, APF France handicap, AmisPlégiques, ADIM'S, AFSEP, ARSLA, France Parkinson, GATT, GIHP Midi- Pyrénées, …
Elles sont liées par une convention et se mobilisent sur des groupes de travail du projet HIP HOPE :
• projet de vie sociale et partagée : volet culturel, social et solidaire ;
• juridique et financier ;
• équipements techniques, adaptations et innovations technologiques
• architectural et environnemental : bâtiments et espaces extérieurs ;
• appels à projets et rédaction de documents.

La Ligue de l'Enseignement 31 en charge du projet de vie sociale et partagée pour une inclusion sociale par la culture et l'éducation populaire
Partie prenante du projet HIP HOPE dès les prémices de la réflexion, la Ligue de l'Enseignement 31 assurera la gestion du volet « vie sociale et partagée ». En effet, forte de **son expérience dans « la participation, le pouvoir d'agir des citoyens et la mixité sociale » et dans l'inclusion de personnes en situation de handicap dans les activités de loisirs** notamment, la Ligue construira avec les habitants en situation de handicap les programmes d'animation, dont toutes les actions seront, bien sûr, ouvertes aux habitants du quartier.
Ainsi, HIP HOPE sera le vivier et le support d'innovations sociales intergénérationnelles afin que chacun soit acteur et auteur de son projet de vie sociale et partagé.
Si le volet Culture est bien sûr central, d'autres thématiques seront abordées, telles que la prévention de la santé, les soins de support et de bien-être, etc.
Dans une démarche de participation citoyenne, conférences, tables rondes et ateliers seront également programmés. Les activités et projets culturels seront assurés par un animateur en lien avec un représentant du projet inclusif. Le lien social s'appuiera sur la « pair-aidance », chaque résident s'impliquera dans les échanges de service, la participation à la vie dans la résidence et le projet HIP HOPE.
En complément et afin d'inscrire réellement le projet dans une démarche d'**éducation populaire** de proximité, la Ligue de l'enseignement 31 organisera les actions et activités en partenariat avec les acteurs du quartier : musées du site, équipements sportifs, cinéma, ASCM (association culturelle et sportive de Montaudran), ADIM'S, MJC, EHPAD, IME, CCAS, … De plus, CINEFOL, réseau cinéma de la Ligue de l'enseignement 31, pourra organiser des séances en plein air ou de type ciné-club. La Ligue de l'Enseignement 31 envisage la création éventuelle d'un chantier d'insertion.

L'UCRM : 3 logements seront dédiés dans la résidence
Mise en situation de personnes en situation de handicap pour expérimenter la vie dans un logement, tout en étant accompagné, avant de pouvoir accéder à un logement autonome.

La Maison Intelligente de l'IUT de Blagnac et les laboratoires de recherche (IRIT et LAAS) pour contribuer à l'élaboration des aménagements et innovations technologiques des logements adaptés et des espaces communs, et au « living lab ».
Afin que les logements bénéficient d'équipements technologiques adaptés à chaque situation, un partenariat a été mis en place avec des laboratoires de recherche (IRIT8, LAAS9, UT2J10).
Ainsi, le projet d'habitat inclusif HIP HOPE prévoit la mise en place d'un **« living lab » de tests des dispositifs et matériels technologiques innovants** élaborés et/ ou proposés par ces laboratoires de recherche et entreprises de ce secteur dans le champ du handicap.

Le Lycée agricole d'Auzeville pour la conception et le suivi du projet des espaces verts, jardins partagés avec des actions pédagogiques, … »

Le Groupe des Chalets, Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt *Engagés pour la qualité du logement de demain*

Le comité national de sélection de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Engagés pour la qualité du logement de demain lancé en octobre 2021 par le gouvernement, en partenariat avec l'Union Sociale de l'Habitat a retenu 97 projets lauréats.

Parmi les 97 projets lauréats, deux étaient portés par le Groupe des Chalets : **le projet HIP HOPE d'habitat inclusif à Toulouse Aerospace** et le projet Habiter Autrement à Castanet Tolosan.

Ces deux projets bénéficient de la valorisation de leurs méthodes, process et outils, à travers différents supports et événements. Le jury avait examiné plus de 200 candidatures.

Le programme

Il est composé de 58 logements :

- 23 logements pour le GIHP (19 pour des personnes en handicap, 1 appartement qui sera un espace collectif rattaché au projet d'habitat inclusif Hip Hop et 3 logements gérés par l'Union Cépière Robert Monnier)
- 20 logements familiaux
- 10 logements séniors
- 5 PSLA

La typologie prévisionnelle et les financements des 53 logements locatifs sociaux est la suivante :

- 19 logements collectifs dont 2 T2, 8 T3, 8 T4 et 1 T5 seront financés en PLUS
- 17 logements collectifs dont 1 T1, 9T2, 6T3, 1T4 seront financés en PLAI
- 2 logements collectifs T2 seront financés en PLS
- 1 logement non conventionné T3 sera financé en PLS
- 14 logements collectifs dont 2T1, 10T2 et 2T3 seront financés en PLS

La typologie prévisionnelle des 5 logements PSLA : 4 T3 et 1 T4

Le Calendrier prévisionnel

- Le permis de construire modificatif pour la réalisation des 58 logements : obtention le 10 juillet 2024
- L'Ordre de Service de démarrage des travaux : 30 avril 2025
- Livraison prévisionnelle : 2ème trimestre 2027

Architectes : BVA et LSD – 18 rue de Bayard 31000 Toulouse

Contact presse – Brigitte Delorme - T. 05 62 13 25 05 / 06 20 87 65 32 - bdelorme@groupedeschalets.com

Les partenaires :

A propos du Groupe des Chalets

Plaçant l'humain au cœur de son métier, le Groupe des Chalets est à l'écoute des habitants, de leurs modes de vie, de leurs besoins et de leurs aspirations. Fidèle à l'esprit coopératif de sa création en 1949, le Groupe des Chalets s'est développé autour de valeurs et d'engagements au service des foyers les plus modestes, d'un urbanisme équilibré et de la mixité intergénérationnelle. Le Groupe des Chalets, partenaire territorial engagé et innovant au service des territoires d'Occitanie, construit et gère des logements locatifs (plus de 16 850 aujourd'hui), développe des programmes en location-accession (200 logements produits par an) et réalise des opérations d'aménagement urbain pour des collectivités. Fortement engagés dans la RSE, ses 280 salariés mettent en œuvre au quotidien la stratégie du Groupe qui favorise notamment la proximité et l'accompagnement des territoires. La SA des Chalets, la SCIC de la Haute-Garonne, l'OPH31, le Toit de Gascogne et Ysalia sont membres de la SAC Garonova.
www.groupedeschalets.com / www.leschaletsaccession.com

A propos du GIHP Midi-Pyrénées - Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques Midi-Pyrénées.
Les GIHP regroupent des personnes atteintes de tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, intellectuel ou autre) et des parents d'enfants en situation de handicap.
Des personnes en situation de handicap parlent pour des personnes en situation de handicap. Des parents d'enfants en situation de handicap parlent pour des parents d'enfants en situation de handicap.
Objectifs : Contribuer au développement d'une société inclusive pour tous : école, travail, loisirs, habitat, vie sociale, etc. Promouvoir et défendre les droits des personnes en situation de handicap, Développer la pair-aidance ou pair-émulation et l'autodétermination, Œuvrer sur les représentations et attitudes sociales face au handicap et apporter des informations et susciter la réflexion et les échanges sur le handicap.
Le GIHP Midi-Pyrénées :
- adhère au réseau du GIHP National et à plusieurs ONG handicap, comme DPI, GFPH ;
- est membre de plusieurs collectifs associatifs ;
- siège dans plusieurs commissions et instances officielles ;
- développe de nombreux partenariats aux niveaux local, régional, européen, …
- suscite et participe à plusieurs projets ;
- sensibilise les décideurs, élus et institutionnels, aux besoins particuliers des personnes en situation de handicap ;
- et contribue ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et à la modification des représentations et des attitudes sociales liées au handicap, …
www.gihp-reseau.fr

Contact presse – Brigitte Delorme - T. 05 62 13 25 05 / 06 20 87 65 32 - bdelorme@groupedeschalets.com